



Agence pour l'Evaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

**Evaluation du bachelier
« informatique et systèmes (finalité technologies de l'informatique) »
2011-2012**

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE

Institut Supérieur Industriel de Promotion Sociale de Charleroi (ISIPS)

Comité des experts :
M. José FIADEIRO, président
M. Benjamin BOSTOEN, M. Alain EJZYN,
M. Nouredine MELAB, Mme Fabienne PIRONET, experts

13 juin 2012

INTRODUCTION

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2011-2012 à l'évaluation des cursus « Informatique »¹. Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 1 et 2 mars 2012 à l'Institut Supérieur Industriel de Promotion Sociale afin de procéder à l'évaluation du bachelier « informatique et systèmes (finalité technologies de l'informatique) ». Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des directions concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les enseignants, les étudiants, et les membres du personnel administratif et technique qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée, et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration dans le cadre du type d'enseignement délivré. Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

Note de contexte : *Au cours de l'année de référence de l'évaluation interne (2009-2010), seul le premier niveau du bachelier était dispensé, ce qui implique que, au moment de la visite, le dernier niveau du bachelier venait juste de débiter et qu'aucune épreuve intégrée n'avait été réalisée. Le comité des experts a donc adapté son évaluation à un bachelier en cours de mise en œuvre. Tout au long de ce rapport, il convient de tenir compte de cet élément.*

¹ Cette évaluation couvre les bacheliers professionnalisants « informatique de gestion », « informatique et systèmes » et « e-business » (organisés en hautes écoles et en enseignement de promotion sociale) ainsi que le bachelier de transition et le master « sciences informatiques » (organisés à l'université).

PRESENTATION DE L'INSTITUTION

L'Institut Supérieur Industriel de Promotion Sociale (ISIPS), à Charleroi, délivre un enseignement supérieur de promotion sociale. Son pouvoir organisateur est la Province de Hainaut. Ce pouvoir organisateur est affilié au Conseil des Pouvoirs Organisateur de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné (CPEONS). L'ISIPS est une composante de l'Université du Travail (UT), laquelle regroupe, entre autres, cinq établissements d'enseignement de promotion sociale, parmi lesquels l'ISIPS est le seul à se dédier aux secteurs technique et industriel.

Les études supérieures organisées par l'ISIPS débouchent sur l'obtention des titres de bachelier « chimie (finalité biochimie) », « construction (finalités génie civil ou bâtiment) », « électromécanique (finalité électromécanique et maintenance) », « électronique (finalité électronique appliquée) », « informatique et systèmes (finalité technologie de l'informatique) », et « techniques graphiques (finalité techniques infographiques) ». L'ISIPS organise aussi trois masters « sciences de l'ingénieur avec finalités chimie, électronique, et électromécanique ».

L'ISIPS participe à l'initiative de formation mondiale de la *Cisco Networking Academy*. Il dispense des cours pour l'obtention d'attestation de réussite en « bases des réseaux », « routage et technologie WAN », « routeurs et routage », ainsi que « switching ». Ayant obtenu une certification d'un centre « pearson view », l'ISIPS réalise aussi les certifications professionnelles pour le CCNA, tant en interne pour ses étudiants que pour tous autres étudiants de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

CHAP 1^{er} : Programmes et approches pédagogiques

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 L'enseignement dispensé par l'établissement répond adéquatement aux objectifs poursuivis par l'enseignement de promotion sociale. Le comité des experts a pu constater au travers des différents entretiens lors de la visite que l'enseignement répond également aux attentes des étudiants. En effet, même si le programme est encore jeune, les étudiants se déclarent globalement satisfaits des enseignements et de l'encadrement.
- 2 L'établissement exploite de façon adéquate la présence d'enseignants experts pour assurer que les contenus sont actuels et maintenus à jour.

Recommandation : suite aux rencontres avec les étudiants et à l'analyse des documents mis à leur disposition, le comité des experts recommande que le choix des exercices pratiques dans le cours de mathématique soient, autant que possible, reliés à la matière informatique et que ceux des cours de programmation visent des applications plus larges que le calcul d'expressions mathématiques.

- 3 Les étudiants rencontrés lors de la visite se disent bien informés des modalités d'évaluation des examens.
- 4 Le comité des experts apprécie l'initiative d'appeler par téléphone les étudiants en décrochage afin d'en connaître les raisons.
- 5 Les témoignages recueillis et la documentation consultée font apparaître que le processus mis en place pour les stages est bien défini et suivi, les documents sont clairs et bien communiqués, et les critères d'évaluation sont connus et diffusés.

Recommandations :

- le comité des experts incite toutefois l'établissement à prendre contact avec l'entreprise durant les stages, ce qui permettra en outre le développement de relations entre l'institut et le monde socioprofessionnel en général. C'est aussi un moment privilégié pour bénéficier d'un retour de la part des professionnels sur la formation dispensée par l'établissement ;
- il recommande aussi à l'établissement d'étoffer sa base de données d'entreprises susceptibles d'accueillir des stagiaires et de la rendre accessible aux étudiants, par exemple via la plateforme numérique.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 La coordination pédagogique n'est ni institutionnalisée ni organisée. Le comité des experts considère que cela a un impact sur la cohérence globale de la formation.

Recommandations :

- le comité des experts incite l'établissement à prioriser la création d'une fonction de coordonnateur de section et d'un conseil de section se réunissant régulièrement afin d'assurer la cohérence des enseignements et celle des évaluations ;

- le comité recommande aussi à l'établissement de bien veiller à renforcer l'esprit d'équipe des enseignants. Il considère que l'action mise en œuvre dans les autres sections, visant favoriser le travail des enseignants en binôme, pourrait aussi être envisagée pour la section « informatique », afin de développer des regards croisés sur les contenus, les évaluations et les méthodes pédagogiques.

Droit de réponse de l'établissement

- 2 Les documents consultés et les témoignages recueillis par le comité pendant la visite font apparaître que les informations sur le contenu spécifique, les modalités et les critères d'évaluation, la bibliographie des références, ainsi que les autres informations pédagogiques ne sont pas systématiquement communiquées aux étudiants via des documents.

Recommandations :

- le comité préconise la création immédiate, pour chaque unité de formation (UF), d'une fiche qui reprenne ces informations. Il suggère de rendre ces fiches disponibles tant pour les étudiants (bien avant le commencement des cours) que pour les enseignants (afin de mieux assurer la cohérence des enseignements) ;
- il recommande que ces fiches soient revues chaque année à l'occasion d'une réunion de section qui ait pour objet l'actualisation des contenus et des méthodes ;
- il considère aussi qu'il serait judicieux de mettre ces fiches sur la partie publique du site web de l'institut afin de contribuer à une meilleure visibilité de la section et mieux informer les étudiants potentiels.

- 3 Au moment de la visite, les syllabi et autres notes de cours n'existaient pas pour tous les enseignements. De plus, la qualité des supports existants était fort inégale et ne répondait pas toujours aux besoins des étudiants.

Recommandation : le comité des experts recommande une plus grande systématisation de l'organisation et de la conception des syllabi en relation avec les fiches de chaque UF.

- 4 Les témoignages recueillis pendant la visite font apparaître que la communication des résultats des évaluations des apprentissages ne répond pas aux besoins pédagogiques.

Recommandation : le comité des experts recommande à l'établissement de veiller à transmettre à tous les étudiants les notes obtenues lors des évaluations, tant en cas de réussite que d'échec, et à prévoir un feedback (par exemple, à travers la consultation des copies).

- 5 On constate que peu de moyens sont mis en œuvre au sein de l'établissement pour la promotion de la réussite, ce qui n'est certes pas requis dans les dispositions décrétales pour l'enseignement de promotion sociale.

Recommandation : le comité des experts recommande néanmoins à l'établissement de généraliser les initiatives qui sont déjà prises au sein de certains cours dans le but de remédier aux lacunes de certains étudiants (par exemple, remédiation pour le cours de mathématique, le tutorat informel dans certains cours).

Droit de réponse de l'établissement

- 6 Les témoignages recueillis lors de la visite font apparaître que la compétence « travailler en équipe » n'est pas ou peu développée au sein des différents cours.

Recommandation : le comité des experts invite l'établissement à sensibiliser les étudiants à l'importance de cette compétence et à explorer avec eux des outils de travail en équipe au travers de projets à accomplir en groupe.

- 7 Au moment de la visite, les processus liés à l'épreuve intégrée n'étaient pas encore formalisés.

Recommandation : le comité des experts invite l'établissement à mettre en place, urgemment, un processus bien défini et suivi, des documents clairs et bien communiqués, ainsi que des critères d'évaluation connus et diffusés. Il considère aussi que la formalisation de ce processus est une bonne opportunité pour rassembler toute la section et en faire un projet collectif.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 8 On constate un manque de préparation des étudiants à la prise de contacts avec les entreprises dans le cadre de la recherche d'un stage ou d'un emploi, ce qui n'est effectivement pas requis dans les dossiers pédagogiques.

Recommandation : le comité des experts incite cependant l'établissement à organiser des séances d'aide à la rédaction de curricula vitæ et de lettres de motivation, ainsi qu'à la préparation aux entretiens d'embauche et aux exposés oraux.

- 9 Les témoignages recueillis et la documentation consultée lors de la visite font apparaître qu'aucune analyse formelle n'a été menée sur la charge effective de travail pour l'ensemble du programme, pour chaque année d'études et pour chaque cours.

Recommandations :

- le comité des experts invite l'établissement à entamer une démarche de mesure de la charge de travail et de veiller à s'assurer que celle-ci soit concordante avec la charge de travail attribuée par le Conseil supérieur de l'EPS à chaque UF dans le cadre de la norme ECTS (*European Credit Transfer and Accumulation System*) ;
- il préconise aussi que la charge de travail personnel associée à chaque cours soit mentionnée sur chaque fiche UF et communiquée aux étudiants.

a. Ressources humaines

- 1 Au niveau des ressources humaines, le comité des experts souligne ce qui suit:
 - l'établissement dispose d'un corps enseignant aux compétences variées, équilibrées et complémentaires ;
 - lors des entretiens, l'équipe enseignante a été perçue comme disponible et ouverte pour les étudiants ;
 - la charge de travail des enseignants semble adéquate et bien répartie ;
 - l'établissement bénéficie d'un bon appui de la part du personnel administratif et technique. L'équipe administrative est très disponible et impliquée. L'équipe technique est aussi compétente et dévouée ;
 - les étudiants rencontrés pendant la visite se disent satisfaits de l'accueil et de l'information qui leur est fournie en début de cursus.

b. Ressources matérielles

- 1 Au niveau des ressources matérielles, le comité des experts souligne ce qui suit :
 - l'infrastructure matérielle disponible est répartie de manière optimale grâce à des mutualisations avec la haute école, la province, et la région ;
 - l'infrastructure informatique, et en particulier l'accès au wifi, donne entière satisfaction aux utilisateurs étudiants et enseignants ;
 - les laboratoires contribuent à la qualité de la formation ;
 - l'établissement dispose d'un logiciel performant pour l'administration ;
 - les enseignants disposent de matériel pédagogique adéquat et varié ;
 - l'accès au bâtiment pour les personnes à mobilité réduite est assuré au sein de l'établissement.

Recommandations : Le comité des experts recommande cependant de :

- veiller à maintenir la qualité des infrastructures après le déménagement ;
- optimiser les délais d'ouverture de compte et d'obtention des codes d'accès au réseau pour les étudiants ;
- veiller à ce que la taille des groupes étudiants soit adaptée au matériel disponible pour garantir une meilleure pédagogie.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

a. Ressources humaines

- 1 Les témoignages recueillis lors de la visite font apparaître que les enseignants experts ne sont pas nécessairement informés des opportunités de suivre des formations pédagogiques qui pourraient répondre à leurs éventuels besoins.

Recommandation : le comité des experts recommande à l'établissement de sensibiliser tous les enseignants à l'importance de se mettre à jour au niveau des méthodes et techniques pédagogiques. Il préconise aussi de mettre à la disposition des enseignants l'information nécessaire sur les opportunités pour suivre de telles formations.

b. Ressources matérielles

- 1 Selon les étudiants rencontrés, l'horaire de la bibliothèque est très peu compatible avec les disponibilités des étudiants du bachelier à horaire décalé.

Recommandation : le comité des experts invite l'établissement à sonder les étudiants sur la plus-value d'un accès à la bibliothèque dans des créneaux horaires décalés.

- 2 L'établissement ne dispose pas encore de plateforme numérique.

Recommandation : le comité des experts incite l'établissement à prioriser la mise en place de l'accès à une plateforme numérique. Il recommande aussi de prévoir des formations à son utilisation et de définir un échéancier pour que celle-ci soit généralisée dans tous les cours du programme.

CHAP 3 : Relations extérieures et services à la collectivité

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Un fort partenariat avec la *Cisco Networking Academy* permet aux étudiants d'obtenir la certification *Cisco Certified Network Associate (CCNA)* à des tarifs préférentiels.
- 2 Ce partenariat permet aussi à l'établissement d'offrir un ensemble de formations pour les personnes qui ne sont pas inscrites dans le bachelier.
- 3 L'établissement a mis en place une collaboration informelle avec IBM.

Recommandation : le comité des experts recommande toutefois à l'établissement d'intensifier les collaborations existantes dans la perspective de la mise sur pied d'un partenariat formalisé avec IBM et d'autres acteurs du secteur.

- 4 Une amicale a été fondée et permet, entre autres, de subventionner partiellement l'inscription à la certification CCNA.

PRINCIPAL POINT D'AMELIORATION DETECTE

- 1 Les témoignages recueillis lors de la visite font apparaître que les relations avec le tissu industriel local sont insuffisantes.

Recommandation : le comité des experts incite l'établissement à mettre en œuvre une politique plus volontariste d'ancrage dans le tissu socioéconomique au-delà des liens existant via les professeurs experts. Cela pourrait favoriser en particulier les partenariats dans le domaine des stages et des épreuves intégrées ainsi que l'organisation de conférences par des professionnels ou encore d'autres activités destinées à améliorer la visibilité de l'établissement.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

CHAP 4 : Démarche qualité, gouvernance et stratégie

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 La démarche qualité a été enclenchée et a donné lieu à certains premiers résultats d'amélioration tels que :
 - la création d'une charte qualité – le comité des experts apprécie en particulier les supports de communication créés pour celle-ci, notamment le logo ;
 - la désignation de délégués de classe ;
 - l'envoi des résultats par email, ce qui dégage du temps pour le personnel administratif ;
 - l'obtention de matériel qui répond aux besoins des enseignants.

Recommandations :

- le comité des experts recommande à l'établissement de bien veiller à la continuité du processus qualité et à une adhésion plus large de toutes les parties prenantes ;
- il incite aussi la direction à formaliser au fur et à mesure tous les processus améliorés en vue d'en garder trace et d'en assurer la communication et le transfert.

- 2 Dans le cadre de la démarche qualité, l'établissement a mené des enquêtes de satisfaction auprès des étudiants afin de récolter leur avis sur le programme.

Recommandations : le comité des experts encourage l'établissement à poursuivre cette démarche de collecte d'information sur l'organisation globale du cursus (locaux, accueil, salles informatiques, horaires, entre autres) de la manière la plus appropriée.

- 3 Un vade-mecum a été créé pour les enseignants. Il reprend un nombre de recommandations d'ordre administratif, organisationnel et pédagogique.

Recommandation : le comité des experts recommande toutefois que la dimension pédagogique y soit renforcée. Cela peut être réalisé en ajoutant, par exemple, des recommandations sur la mise à disposition de syllabi, des consignes pour la mise en forme de ceux-ci ainsi que pour la rédaction des fiches-UF, et l'actualisation des bibliographies, entre autres (voir points d'amélioration 2 et 3 du chapitre 1).

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Le plan de suivi n'est pas assez structuré ; il ne dégage pas les degrés de priorité qui résultent de l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (SWOT), et ne comporte pas d'indication sur les responsabilités ni sur les échéanciers associés aux actions à mettre en œuvre.

Recommandation : le comité des experts incite l'établissement à concrétiser un plan d'action formalisé qui guidera les actions de suivi.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 2 L'établissement n'a pas mis en œuvre un processus de pilotage du programme qui inclue toute les parties prenantes.

Recommandations : le comité des experts recommande de :

- mettre en place des réunions de section plus régulières, avec un ordre du jour et des procès-verbaux suffisamment détaillés afin que la prise de décisions et l'attribution de responsabilités soient clairement documentées ;
- consacrer au moins une de ces réunions à la coordination des contenus de cours ;
- inviter les étudiants à participer aux réunions de section pour les parties qui les concernent ;
- mettre en œuvre le processus d'évaluation des enseignements par les étudiants afin d'obtenir une information exploitable dans un but d'amélioration continue de la qualité du programme ; le comité préconise aussi qu'une évaluation soit réalisée pour chacune des UF ;
- identifier, dès à présent et même s'il n'y a pas encore de diplômés, des procédures pour assurer le suivi des anciens, même s'il n'y a pas encore de diplômés et recueillir les opinions des employeurs.

Conclusion

L'image qui ressort de l'analyse du rapport d'évaluation interne et des divers entretiens lors de la visite est celle d'une structure qui tient à profiter de la démarche qualité pour mettre en œuvre un nombre de changements au niveau de l'organisation interne, des relations et de la communication entre les acteurs, ainsi que des habitudes des enseignants. Le comité encourage l'établissement à poursuivre dans cette voie en dialogue avec le pouvoir organisateur (notamment pour prioriser la mise en place d'une plateforme numérique).

Le comité recommande aussi d'aller au-delà de la théorisation contenue dans le rapport d'évaluation interne et d'avancer par des actions concrètes en dialogue avec toutes les parties prenantes. Les rencontres qui ont eu lieu avec les étudiants et les enseignants lors de la visite donnent à croire que ce dialogue pourrait être plus facile que la direction ne le croit. Le comité incite donc la direction à adopter une démarche moins « *top down* » et à stimuler des initiatives autour desquelles les différents acteurs puissent discuter et travailler ensemble. Le processus d'élaboration d'une grille pour l'épreuve intégrée est un bon exemple d'une opportunité qui aurait pu favoriser la création d'un esprit de cohésion. Une autre opportunité de collaboration pourrait être l'élaboration d'enquêtes à mener auprès des étudiants au sujet de l'évaluation des enseignements : les enseignants-experts rencontrés ont déclaré en avoir l'expérience dans les entreprises dans lesquelles ils travaillent ; ceci sera aussi le cas pour les étudiants qui sont déjà sur le marché du travail.

La démarche qualité est là, entre autres, pour aider les établissements à mieux s'intégrer dans une société en constante évolution. En particulier ils doivent adopter des procédures plus formelles et systématisées à travers lesquelles ils pourront piloter leurs programmes et communiquer avec toutes les parties prenantes, entreprendre des démarches d'amélioration quand il le faut, et ainsi répondre aux attentes d'une communauté qui requiert sans cesse plus de qualité dans les services échangés. Ces démarches ne nuisent ni à la liberté pédagogique de chaque enseignant ni au côté humain et individualisé de la formation. Au contraire, elles aident les établissements à créer une culture et une mémoire qui pourra pérenniser leurs acquis et renforcer leur identité, ce qui est très important dans un contexte de baisse des effectifs étudiants.

Il serait également important de profiter de la disponibilité des employeurs pour développer une relation plus structurée entre l'ISIPS et le monde socioprofessionnel. En effet, l'évolution sociale et économique qu'on observe déjà (et qui devra se développer dans les années à venir) requiert que les établissements d'enseignement supérieur (ceux de promotion sociale inclus) s'ouvrent davantage au monde extérieur et soient préparés à évoluer conformément aux besoins de la société et de l'économie régionale. Le fait que le secteur tertiaire soit en pleine expansion (avec de forts besoins en informatique) donne l'opportunité à l'ISIPS de développer une plus grande proactivité à l'égard du monde économique, ce qu'il semble jusqu'à présent sous-estimer. En particulier, la proximité du pôle de Gosselies, de l'aéroport de Charleroi, et de Bruxelles est une opportunité que l'ISIPS pourrait saisir.

Il est aussi ressorti des témoignages recueillis et de la documentation consultée qu'il faudrait encore améliorer le fonctionnement de la section au niveau de la coordination pédagogique. Le comité considère que l'institutionnalisation de la coordination, notamment via la création d'une fonction de coordonnateur de section et d'un conseil de section se réunissant régulièrement, permettrait de mieux mobiliser et de mieux organiser l'équipe enseignante. Cela donnerait une plus grande cohérence globale à la formation et aiderait à identifier les problèmes et les actions correctives à mener.

Le comité est conscient que l'établissement n'a pas de réel pouvoir de décision sur de nombreux aspects de son organisation et de son fonctionnement et qu'elle doit respecter des contraintes, souvent très fortes, imposées par des directives données par décret pour l'enseignement de promotion sociale. Ceci dit, le comité encourage l'établissement à faire un usage créatif des degrés de liberté dont il dispose et à trouver un moyen de profiter de la possibilité d'établir des partenariats avec d'autres établissements d'enseignement supérieur dans le but de mutualiser les moyens et les compétences, et ceci même si certaines expériences par le passé n'ont pas été encourageantes.

En clair, le défi est de s'engager davantage dans la construction d'un écosystème socioéconomique régional.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none">⇒ L'adéquation entre l'enseignement dispensé et les attentes des étudiants⇒ Un corps enseignant disposant de compétences variées, équilibrées et complémentaires⇒ La disponibilité du corps enseignant pour les étudiants, l'implication de l'équipe administrative, et la compétence de l'équipe technique⇒ L'infrastructure informatique, en particulier l'accès au wifi⇒ Le partenariat avec l'académie Cisco qui permet aux étudiants et aux personnes qui ne sont pas inscrites dans le bachelier d'obtenir la certification CCNA	<ul style="list-style-type: none">⇒ La coordination pédagogique n'est ni institutionnalisée ni organisée⇒ L'absence de procédure systématique pour l'évaluation des enseignements⇒ Un manque de systématisation dans l'organisation et la conception des syllabi⇒ La communication sur les résultats des évaluations des apprentissages ne répond pas aux besoins pédagogiques⇒ L'intégration de l'établissement dans le tissu socio-économique local et régional est insuffisante

Opportunités et risques

Opportunités :

- ⇒ Le fait que le secteur en informatique soit toujours demandeur d'emploi et que le secteur tertiaire soit en pleine expansion (avec de forts besoins en informatique) est une opportunité que l'établissement peut saisir
- ⇒ La proximité avec le pôle de Gosselies, l'aéroport de Charleroi, et Bruxelles est une opportunité à saisir aussi

Risques :

- ⇒ Le nombre d'établissements d'enseignement présents dans la région en général et mis en place par le pouvoir organisateur en particulier soulève des risques au niveau de la concurrence (par exemple, en regard de l'offre de formations en journée), et cela surtout dans le contexte de la baisse des effectifs étudiants. Cependant, cette multiplicité d'établissements peut être exploitée pour mettre en œuvre des collaborations en vue de la mutualisation des moyens et des compétences

Recommandations

- ⇒ Formaliser davantage la vision stratégique de l'établissement pour la formation en informatique en tenant compte de ses forces et de ses faiblesses, des risques et des opportunités ; établir des plans d'actions concrets, réalisables et cohérents avec le projet pédagogique de l'institut et sa charte qualité
- ⇒ Créer une fonction de coordinateur de section et mettre en place un conseil de section se réunissant régulièrement pour discuter et prendre des décisions sur des questions organisationnelles et pédagogiques. Cela permettra de développer un esprit de cohésion au sein de l'équipe pédagogique
- ⇒ Consolider l'utilisation d'une école virtuelle
- ⇒ Systématiser l'évaluation des enseignements par les étudiants afin d'obtenir une information exploitable pour améliorer la qualité de la formation ; impliquer davantage les étudiants dans les processus de gouvernance et de pilotage du programme
- ⇒ Développer une relation organisée et structurée entre l'institut et le monde professionnel afin d'engager celui-ci davantage dans la vie de l'établissement; veiller à l'associer à l'actualisation des programmes de façon à assurer que les formations répondent aux besoins des employeurs
- ⇒ Uniformiser la disponibilité, la forme et la qualité des supports de cours, ainsi que le contenu des fiches pédagogiques ; prioriser l'utilisation d'une plateforme virtuelle afin de systématiser la diffusion des supports pédagogiques et d'améliorer la communication vers les étudiants

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

Nous souhaitons faire remarquer que lors de la visite du comité d'experts, la section évaluée était dans une phase de transition (graduat vers bachelier). Par conséquent, tous les cours du bachelier audité n'étaient pas encore organisés.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond
5 sur 13	1	1 (amélioration)	Rappelons qu'au cours de l'année de référence de l'évaluation interne (2009-2010), seul le premier niveau du bachelier était dispensé, ce qui implique qu'au moment de la visite, certains cours venaient juste de débiter.
5 sur 13	1	3 (amélioration-recommandation)	Une opportunité existe : elle consiste à obtenir une part supplémentaire pouvant aller jusqu'à 10 % du nombre de périodes de l'unité de formation afin d'organiser des remédiations. Cela nous est accordé uniquement pour des étudiants présentant des lacunes.
6 sur 13	1	5 (amélioration)	Comme rappelé dans la note de contexte, au cours de l'année de référence de l'évaluation interne (2009-2010), seul le premier niveau du bachelier était dispensé, ce qui implique qu'au moment de la visite, aucune épreuve intégrée n'avait encore été réalisée.
7 sur 13	2	1 (forces - ressources matérielles - recommandations)	L'établissement est disposé à dédoubler des unités de formation si la population estudiantine augmente de façon importante.
9 sur 13	3	1 (amélioration - recommandation)	L'établissement est déjà présent lors des salons SIEP, salon de l'Emploi,.... Récemment, une fanpage « facebook » a été créée afin d'augmenter la visibilité de l'établissement.
10 sur 13	4	1 (amélioration)	Comme indiqué dans la note de contexte, le bachelier est en cours de mise en œuvre (nouveaux cours, nouvelle équipe,....) : le plan de suivi est donc en phase de concrétisation et se structure au fur et à mesure de la disponibilité de tous les éléments nécessaires à son élaboration complète. Cependant, certaines actions à mener (réalisables rapidement) ont déjà pu être réalisées.

¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.

Nom et signature du (de la) Directeur(-trice)

BRUNO ROBERTO


Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)
de l'autoévaluation

BIONDO VINCENT
